JOURNÉES D'ÉTUDE

# Classer, être classé·e, se classer : les enjeux des catégorisations objectives et subjectives des inégalités

## Mardi 9 et mercredi 10 septembre 2025

Inscription

Organisées par Nicolas DUVOUX, Sibylle GOLLAC & Cédric HUGRÉE

**Site Pouchet** • 59-61 rue Pouchet, Paris 17e

→ **Salle de conférence**

Cresppa
Centre de Recherches Sociologiques et Politiques de Paris
UMR 7217 CSU GTM LABTOP

Université Paris 8 des Créations

Université Paris Nanterre

cnrs

Les sciences sociales définissent génériquement les inégalités par le fait que certains groupes ou individus disposent durablement de ressources et d'opportunités hiérarchisées dont d'autres ne disposent pas.

Ces inégalités sont le produit de multiples rapports de domination qui engagent des rapports sociaux objectifs et subjectifs entre les groupes ou les individus pour la définition de ce qui est désirable et pour l'accès puis l'usage de ressources plus ou moins rivales.

Dans nos disciplines, la description et l'analyse de ces inégalités comme des rapports de domination qui les sous-tendent s'appuient sur des classifications et des nomenclatures sociohistoriquement construites, qui ne sont pas socialement neutres.

Elles engagent en particulier le rapport de l'État et des scientifiques — en tant qu'individus eux et elles-mêmes socialement situé•es — aux différents groupes sociaux (Desrosières, 1993).

Ces modes de catégorisation visent néanmoins, le plus souvent, à établir objectivement la position des personnes enquêtées dans les rapports sociaux, indépendamment de leur subjectivité. S'ils favorisent la quantification des inégalités, ils négligent leur dimension subjective.

Qu'a-t-on à perdre ou à gagner à mobiliser une approche objectivante ou plus subjective des inégalités et des positions dans les rapports sociaux ?

Ces approches produisent-elles des résultats si différents quand on cherche à saisir les inégalités de conditions de vie ou de destins ?

On sait que les capitaux détenus et les trajectoires déterminent les perceptions de l'avenir des individus (Bourdieu, 1974, Duvoux, 2023). Mais on sait moins apprécier ce que la perception de sa position sociale, de son genre, de son âge, dit à la fois des rapports au monde et de la position objective occupée au sein de l'espace social.

La catégorisation par les enquêté·es eux et elles-mêmes de leur situation a pourtant été largement discutée dans le cas de l'étude des rapports sociaux liés à la santé et au handicap et des inégalités qu'ils produisent : on a ainsi largement comparé les résultats apportés par des auto-déclarations du handicap à ceux produits par des formes de catégorisations « objectives » — diagnostics cliniques, reconnaissance administrative (Ravaud, Letourmy, Ville, 2002).

La saisie d'un positionnement subjectif dans les rapports sociaux de classe pour rendre compte d'une variété d'inégalités (revenu, patrimoine, positionnement politique, etc.), après avoir été longtemps délaissée au profit d'approches objectivistes, a récemment été remise au goût du jour, dans certains courants de l'économie (Case et Deaton, 2021) et en sociologie (Oesch et Vigna, 2023).

Avec la visibilisation croissante des minorités de genre, l'apparente évidence de la saisie de la catégorie de sexe dans les grandes enquêtes statistiques a été tardivement mais fortement remise en cause, ce qui a ouvert la question de la pertinence d'une saisie déclarative — et non binaire — du genre (Lejbowicz et Trachman, 2018).

Les travaux sur les rapports sociaux de race et les discriminations qu'ils engendrent ont posé simultanément la question de l'intérêt de catégorisations subjectives (les individus pouvant déclarer eux et elles-mêmes à quel groupe ethnoracial ils et elles se sentent appartenir ou identifié·es par autrui) et de l'identification subjective des discriminations subies — les individus pouvant déclarer elles et eux-mêmes avoir subi certaines formes de discrimination en raison de leur appartenance/identification à un de ces groupes (Safi et Simon, 2013).

Enfin, d'autres travaux, comme ceux sur la pauvreté (Duvoux et Papuchon, 2018), se sont intéressés aux formes variées d'identification subjective renvoyant à des lignes de fracture de l'espace social.

L'ambition de cette journée d'études est ainsi d'interroger la place que les sciences sociales accordent à la subjectivité dans la mesure des inégalités comme dans les catégorisations mobilisées pour rendre compte du positionnement des individus et des groupes à l'articulation de différents rapports sociaux, à l'origine de ces inégalités.

En d'autres termes, il s'agira de tenir ensemble les trois dimensions cognitive, objective et subjective de tout acte de catégorisation permettant de classer, d'être classé·e et de se classer.

# Mardi 9 septembre 2025

08:30-09:00 Accueil

09:00-09:30 **Mot d'accueil — introduction**
Sandrine MALJEAN-DUBOIS (CNRS Section 39), Arnaud LAIMÉ (Université Paris 8)
Nicolas DUVOUX, Sibylle GOLLAC, Cédric HUGRÉE (Cresppa)

09:30-11:00 **SESSION 1 · Faut-il objectiver le handicap ?**
**Discussion :** Aurélie DAMAMME (Université Paris 8 – Cresppa/GTM)

**Problèmes mentaux et inégalités.**
**Peut-on objectiver les différences entre des trajectoires d'enfants ?**
Jean-Sébastien EIDELIMAN (Université Paris Cité – Cerlis)

**Une typologie des mesures subjectives du désavantage : handicap et imbrication des rapports sociaux**
Célia BOUCHET (LIEPP et Lise)

11:15-12:45 **SESSION 2 · Dénaturaliser l'âge**
**Discussion :** Aubrie JOUANNO (doctorante, Université Paris 8, Cresppa/Labtop)

**La perception enfantine de la domination adulte et ses effets sur la position objective dans l'espace social**
Hélène OEHMICHEN (Cessp, Université de Tours)

**L'adultification des mineur·e·s confronté·e·s à la justice pénale"**
Arthur VUATTOUX (Université Sorbonne Paris Nord, IRIS)

12:45-14:00 Déjeuner

14:00-14:30 Pause café

14:30-16:00 **SESSION 3 · Le genre, au-delà de l'évidence binaire**
**Discussion :** Pauline DELAGE (CNRS, Cresppa-CSU)

**Le genre, capital symbolique dans les pratiques culturelles : un outil conceptuel pour mesurer ce qui évolue (ou non) dans la domination de genre**
Viviane ALBENGA (CITERES, Université de Tours)

**Genrer la mobilité sociale : perspectives théoriques et empiriques**
Elsa FAVIER (CMH/EHESS)

16:00-16:30 Pause

16:30-18:00 **SESSION 4 · Expériences de l'assignation raciale**
**Discussion :** Mathieu ICHOU (Chargé de recherche, INED)

**Apports et limites des mesures subjectives des discriminations**
Mirna SAFI (CRIS, Sciences Po Paris)

**L'articulation du racisme et de l'homophobie en contexte français – Marginalité multidimensionnelle, subjectivations et mobilisations associatives gays**
Damien TRAWALE (Université Paris-est Créteil, IMRB, Ined)

# Mercredi 10 septembre 2025

09:00-09:15 Accueil

09:15-10:45

**SESSION 5 · Classe en soi et classe pour soi**
**Discussion :** Philippe COULANGEON (CRIS, Sciences Po Paris)

**Quantifier la position sociale des ménages à l'échelle européenne. Enjeux méthodologiques d'une nomenclature classe-ménage**
Cédric HUGRÉE (Cresppa-CSU, CNRS), Étienne PENISSAT (CMH, CNRS), Cécile RODRIGUES (Ceraps, CNRS), Alexis SPIRE (IRIS, CNRS)

**Les apports de la mesure subjective de la mobilité en cours de carrière à l'analyse des trajectoires salariales et des inégalités de classe sociale**
Marta VELJKOVIC (GEMASS, Sorbonne Université)

10:45-12:15

**SESSION 6 · La mesure du patrimoine à l'articulation des rapports sociaux**
**Discussion :** Camille HERLIN-GIRET (Sage, CNRS)

**Les rapports sociaux de classe autour de la propriété locative : marchandisation des logements et projection incertaine dans l'avenir**
Margot DELON (Cens, CNRS), Cécile VIGNAL (Université de Lille, Clersé)

**Dans l'ombre de la propriété légale du patrimoine. Questionner la dimension redistributrice des régimes matrimoniaux.**
Angèle JANNOT (Cresppa-CSU, INED, IREDU), Chloé PARISET (Insee)

12:15-12:45

**Conclusion générale**
Olivier BERAUD MARTIN (Cerlis-Université Paris Cité)

# RÉSUMÉS

Célia BOUCHET

## Une typologie des mesures subjectives du désavantage : handicap et imbrication des rapports sociaux

Différentes approches des inégalités subjectives coexistent implicitement en sciences sociales. Cette communication mobilise des méthodes mixtes pour comparer leurs apports respectifs et leur applicabilité à différents groupes désavantagés, en approfondissant le cas du handicap. Une analyse statistique fondée sur le Baromètre d'opinion de la Drees permet de comparer quatre indicateurs subjectifs — l'écart entre décile perçu et décile réel, la perception de la mobilité intergénérationnelle, l'auto-qualification comme pauvre et la confiance pour son propre avenir — en fonction du niveau de vie, du sexe, de l'origine migratoire et du handicap. Des entretiens biographiques avec deux sous-groupes contrastés de personnes handicapées servent à identifier les processus par lesquels ces perceptions se forment. La combinaison des méthodes met en évidence que les expériences concrètes de désavantage socioéconomique peuvent conduire les personnes handicapées, à l'instar d'autres groupes comme les personnes pauvres ou les femmes, à se dire pauvres ou à se montrer pessimistes quant à leur avenir. Dans le même temps, les socialisations identitaires peuvent amener certaines d'elles, comme les trois autres groupes désavantagés, à minimiser leurs désavantages sur certains critères impliquant une comparaison directe à autrui (décile perçu et/ou mobilité intergénérationnelle perçue). Ces résultats soulignent la diversité des indicateurs subjectifs d'inégalité, tout en montrant l'articulation entre conditions matérielles d'existence et dimensions identitaires dans des rapports sociaux tels que le handicap.

Jean-Sébastien EIDELIMAN

## Problèmes mentaux et inégalités. Peut-on objectiver les différences entre des trajectoires d'enfants ?

Cette communication s'interroge sur les liens entre positions sociales et trajectoires des enfants lorsque ces derniers présentent des problèmes identifiés dans le registre de la santé mentale ou du handicap mental. À partir d'enquêtes ethnographiques, elle analyse les trajectoires des enfants en lien avec les usages des troubles et des qualifications qui se construisent autour d'eux, notamment dans le cadre familial. L'analyse suggère que la production de trajectoires différenciées ne doit pas être automatiquement interprétée dans le langage des inégalités. Celui-ci peut en effet abriter des formes de misérabilisme ou de normativité, dans un domaine où les transformations des institutions sont rapides et où les hiérarchies de valeurs varient fortement selon les groupes sociaux et les contextes locaux.

Hélène OEHMICHEN

## La perception enfantine de la domination adulte et ses effets sur la position objective dans l'espace social

Cette communication propose d'interroger la perception enfantine des rapports sociaux d'âge à partir d'une situation sociale où ceux-ci prennent une forme spécifique : le cas des enfants placé•es en famille d'accueil. Naviguant souvent entre des espaces sociaux distincts, voire en lutte (famille d'origine, famille d'accueil, juges des enfants, travailleuses sociales de l'ASE), ces enfants acquièrent un sens social aiguisé des rapports de pouvoir entre les adultes et elles et eux d'une part, et entre les différent•es adultes d'autre part. Cette perception leur ouvre des espaces, certes restreints, de contestation de la domination adulte dans ses expressions les plus

interpersonnelles et les moins légitimes, par la dénonciation des adultes entre elles et eux. Mais les enfants expérimentent également de façon aiguë la soumission structurelle liée à leur statut d'enfant placé•e, et le stigmate qui lui est associé. L'analyse se centrera alors sur leurs rapports à cette position, rapports qui varient selon les ressources locales dont ils et elles disposent, et qui participent en retour à la construction de leur future position objective dans les rapports sociaux.

Arthur VUATTOUX

## L'adultification des mineur•e•s confronté•e•s à la justice pénale

Cette communication sera l'occasion de faire le point sur les évolutions récentes du traitement judiciaire, médiatique et politique des mineur•e•s confronté•e•s à la justice pénale en France. Si ces mineurs, dans l'esprit du texte fondateur de la justice des mineurs contemporaine (l'Ordonnance du 2 février 1945, remplacée par le Code de la justice pénale des mineurs en 2021), furent d'abord des « enfants » à protéger et à réhabiliter, les durcissements progressifs du système judiciaire français à leur égard ont conduit à faire émerger une figure de mineurs qui n'en sont plus vraiment : mineurs qualifiés de « tueurs à gages » pilotés par des réseaux dans le cadre du trafic de stupéfiants (avec une référence à la « mexicanisation » de la société française), jeunes garçons proxénètes, mineurs étrangers accusés de mentir sur leur âge.
Ce constat d'une évolution du discours médiatique et politique concernant les mineur•e•s confronté•e•s à la justice pénale sera complété par une présentation d'analyses issues de trois enquêtes : l'une sur le tribunal pour enfant (2011-2016), les deux autres sur les mineurs incarcérés ou dits « non accompagnés » (2016-2017 / 2019-2021). Ces enquêtes montrent comment, au-delà du discours tendant à adultifier les mineur•e•s délinquant•e•s de manière générale, des minorités (« jeunes filles roumaines », MNA) se détachent par un surcroît d'attention à un prétendu décalage entre l'âge réel de ces jeunes et le reste de la jeunesse, sous l'angle d'une adultification fondée sur des formes de culturalisme et fortement imbriquée aux rapports de genre et de race. Alors que les « jeunes filles roumaines » seraient à rapprocher de la délinquance adulte par leur appartenance à des réseaux de délinquance professionnalisée, mais surtout par la référence précoce à des « maris » et à leurs enfants, les mineurs non accompagnés sont décrits par les surveillants pénitentiaires ou par les travailleurs sociaux comme « plus matures » que les autres jeunes, plus « faciles à vivre » dans les institutions car ils auraient vécu des expériences de migration leur ayant apporté une maturité exceptionnelle pour leur âge.
Ces enquêtes de terrain confortent les travaux menés par d'autres chercheurs et chercheuses à partir de la notion d'adultification, qu'il s'agisse de travaux sur l'appréhension différenciée des déviances scolaires entre les écoliers noirs ou blancs dans les écoles américaines, ou de travaux sur l'adulfication des adolescentes noires dans le système de justice juvénile.
Si mes travaux utilisent la notion d'adultification sous l'angle des représentations sociales de minorités dans les institutions de contrôle, conduisant à catégoriser des jeunes comme « plus matures », plus « adultes » que les autres jeunes, je proposerai de relire ces résultats à l'aune des recherches visant à objectiver une avancée en âge accélérée de jeunes aux conditions de vie défavorables. Il s'agira dès lors de tenter de distinguer ce qui relève, dans le constat d'une adultification de certain•e•s jeunes, d'une appréhension objective de conditions de vie menant à une expression corporelle ou langagière incitant à voir en eux des mineurs « plus adultes » que les autres, et ce qui relève de formes de culturalisme ou de racisme, imbriquées à des enjeux de genre et de classe, vis-à-vis de jeunes s'éloignant d'une représentation de l'adolescence blanche favorisée.

Viviane ALBENGA

## Le genre, capital symbolique dans les pratiques culturelles : un outil conceptuel pour mesurer ce qui évolue (ou non) dans la domination de genre

Cette intervention reviendra sur le rôle du genre comme capital culturel et symbolique dans les appropriations des biens culturels, en particulier des lectures, en discutant les résultats obtenus lors de ma thèse (Albenga, 2007, 2017) sur le genre féminin comme capital symbolique négatif dans les pratiques de lecture. Je reviendrai sur cette analyse fondée sur les réceptions de genres littéraires romanesques, d'autrices et de personnages féminins, en confrontant ces résultats à deux enquêtes plus récentes, l'une menée en 2017-2018 sur les appropriations culturelles des lycéen•nes et l'autre en 2020 sur la socialisation au féminisme des étudiant•es. Ces enquêtes mettent au jour une valorisation plus forte et revendiquée des transgressions de normes de genre, mais qui demeure dépendante du capital culturel des enquêté•es et des biens culturels considérés, sans remettre nécessairement en question le caractère négatif du genre féminin dans le domaine culturel.

Elsa FAVIER

## Genrer la mobilité sociale : perspectives théoriques et empiriques

Depuis les années 1970, de nombreux-•ses chercheur•ses ont souligné l'androcentrisme à l'œuvre dans les recherches sur la stratification et la mobilité sociales. Pourtant, les femmes demeurent encore largement absentes des analyses de la mobilité sociale. Plus fondamentalement, c'est le genre, en tant que rapport social, qui reste insuffisamment pris en compte.
Intégrer le genre à l'analyse de la mobilité sociale implique, selon moi, de repenser ce que l'on entend par mobilité sociale. Celle-ci ne se réduit pas à la mobilité de classe : il faut également reconnaître l'existence de mobilités de genre. Par cette expression, je désigne des déplacements entre des positions de genre. Je propose d'appréhender ces positions comme des positions socioprofessionnelles, d'une part, et comme des positions conjugales, d'autre part.
Dans un premier temps, je reviendrai sur le parcours intellectuel qui m'a conduite à formuler cette proposition. J'examinerai ensuite les perspectives de recherche qu'ouvre une telle conception de la mobilité sociale.

Mirna SAFI

## Apports et limites des mesures subjectives des discriminations

Alors que les mesures expérimentales sont considérées comme l'étalon-or pour identifier les comportements discriminatoires, ces méthodes ne parviennent pas à saisir l'expérience subjective de la discrimination, qui joue un rôle essentiel dans l'élaboration de résultats tels que l'investissement en capital humain, le bien-être et le comportement électoral. Les recherches combinant les deux approches sont néanmoins extrêmement rares, et notre compréhension du lien entre les mesures de discrimination autodéclarées et expérimentales reste limitée. Cette présentation s'intéresse à ce lien en mobilisant des données d'enquête sur la discrimination déclarée par les femmes et les minorités ethniques conjointement avec des données expérimentales sur la discrimination à l'embauche mesurée à un niveau géographique fin.
En explorant la manière dont la relation varie en fonction des caractéristiques individuelles et contextuelles, cette étude met en lumière des processus clés qui sous-tendent la manière dont la discrimination est perçue et déclarée.

Damien TRAWALE

## L'articulation du racisme et de l'homophobie en contexte français — Marginalité multidimensionnelle, subjectivations et mobilisations associatives gays

À partir d'entretiens biographiques réalisés auprès d'individus s'identifiant comme homo ou bisexuels noirs, cette communication propose d'interroger l'expérience de la racisation comme productrice de dispositions. Dans un premier temps, j'analyserai des situations de jeunesse où les personnes interrogées sont confrontées à l'assignation raciale. Je montrerai que cette assignation se décline de manière variable selon les contextes résidentiels et scolaires. Dans un second temps, je mettrai en évidence que cette variabilité engendre des manières différenciées — et durables — de gérer l'assignation, lesquelles apparaissent in fine fortement structurées par la position occupée dans les rapports sociaux de classe.

Cédric HUGRÉE, Etienne PENISSAT, Cécile RODRIGUES, Alexis SPIRE

## Quantifier la position sociale des ménages à l'échelle européenne. Enjeux méthodologiques d'une nomenclature classe-ménage

Le ménage constitue une unité statistique qui permet de combiner une dimension sociologique (les caractéristiques sociales des individus cohabitant dans un logement), une dimension économique (les coûts et ressources partagés autour de l'occupation du logement) et une dimension familiale (les occupants d'un logement ayant des liens de parentés). Il s'agit d'une notion essentielle pour analyser les structures sociales et les inégalités à l'échelle nationale et internationale. Alors qu'en France, une nomenclature PCS-ménage a récemment été développée (Amossé et Cayouette-Remblière, 2022), les comparaisons internationales reposent encore largement sur l'approche par la dominance, qui attribue à un ménage la position sociale du membre considéré comme « dominant » (Erikson, 1984) au risque de reproduire des biais androcentrés. Cette communication présentera un prototype inédit de schéma de classe des ménages à l'échelle européenne positionnant simultanément les adultes des ménages dans l'espace social. Cette communication s'organisera en trois temps. Elle reviendra d'abord sur les choix méthodologiques ayant présidé à la construction de ce schéma de classe. Elle montrera ensuite comment l'objectivation des positions sociales à l'échelle du ménage modifie les représentations classiques des structures de classe en Europe. Enfin, elle analysera la capacité de cet outil à expliquer les perceptions subjectives de la situation économique, à partir de l'enquête EU-SILC (2020) par rapport à l'approche par la dominance. L'analyse portera une attention particulière au rôle du genre et de la position relative de la personne interrogée dans le ménage, révélant des écarts dans les perceptions qui reflètent autant les ressources partagées que les asymétries de positions entre les adultes d'un ménage.

Marta VELJKOVIC

## Les apports de la mesure subjective de la mobilité en cours de carrière à l'analyse des trajectoires salariales et des inégalités de classe sociale

Cette présentation entend contribuer aux efforts visant à dépasser le hiatus entre les approches conventionnelles et subjectives de la structure sociale, en examinant dans quelle mesure des indicateurs objectifs (fondés sur les catégories

socioprofessionnelles) et subjectifs (fondés sur la perception individuelle) de la mobilité sociale en cours de carrière permettent de rendre compte des trajectoires salariales, dimension centrale des parcours professionnels. La mobilité subjective apparaît comme particulièrement prédictive, tant de la forme globale que des variations des trajectoires salariales.

Margot DELON, Cécile VIGNAL

## Les rapports sociaux de classe autour de la propriété locative : marchandisation des logements et projection incertaine dans l'avenir

À partir d'enquêtes qualitatives et d'une analyse quantitative des enquêtes *Logement* et *Histoire de vie et Patrimoine* de l'Insee, nous mesurons les inégalités d'accès et de valorisation de la propriété immobilière de rapport selon les classes sociales. La marchandisation ou l'absence de marchandisation de ce patrimoine repose sur différentes dispositions et ressources activables pour extraire une rente de ces logements. Elle révèle également des formes inégales et incertaines de projection dans l'avenir face aux tensions constituées par le rapport social locatif.

Angèle JANNOT, Chloé PARISET,

## Dans l'ombre de la propriété légale du patrimoine. Questionner la dimension redistributrice des régimes matrimoniaux.

En comparant ce que les personnes du couple déclarent détenir à titre individuel dans l'enquête *Patrimoine de l'Insee* et ce qu'elles détiennent effectivement du point de vue du droit, nous explorons l'hypothèse selon laquelle les hommes en couple hétérosexuel s'approprient symboliquement le patrimoine détenu légalement en commun, d'autant plus lorsque ce dernier est important et qu'ils sont dans des positions socio-économiques supérieures à leur conjointe. Nous montrons que cette appropriation est un processus qui se renforce au fil de la conjugalité et de la parentalité, ce qui suggère que la famille reconduit les inégalités patrimoniales de genre, quel que soit le statut matrimonial des couples. En complément à ces traitements statistiques, une enquête qualitative permet de prendre en compte les trajectoires conjugales et parentales des membres de familles issues de milieux sociaux différents. Elle montre les effets du renforcement de la division sexuelle de la gestion du patrimoine au fil du temps et les enjeux de sa transmission intergénérationnelle, deux mécanismes par lesquels l'appropriation symbolique masculine du patrimoine au sein du couple est légitimée. Les intérêts économiques des mères sont présupposés concurrents de ceux de leurs enfants, ce qui contribue à justifier une prise en charge masculine de la circulation du patrimoine dans la famille. Ces mécanismes se retrouvent dans des proportions différentes selon les niveaux de patrimoine détenus mais aussi selon les capitaux économique et culturel de chacun des conjoints. Les plus dotés en capitaux économiques et les couples où les hommes ont des positions socio-économiques supérieures à leur conjointe sont ceux dans lesquels les pères se sentent les plus légitimes à décider de la circulation du patrimoine et où les mères se sentent les moins légitimes à faire valoir leurs propres intérêts.

**Inscription**

UAR2276 - Crédit photo : Eva Bronzini @Pexels